



Edito

Sommaire :

- **EDITO**
- **DATE PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
- **NOUVEAU PARTENARIAT**
- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAGES 2-3-4-5**
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019**
- **RÉPONSES AUX QUESTIONS PAGES 7**
- **INTERVENTION PHILIPPE BARBIER PAGE 8**
- **ANNEXES : VOYAGE 2020 CORSE**

Vous avez sous les yeux le bulletin spécial qui résume les travaux de notre assemblée générale de mars dernier sur nos activités. Une nouvelle fois, vous avez été nombreux à participer.

Vous constaterez que les retraites et l'action sociale sont au cœur de nos préoccupations, tout comme le souci de bien communiquer.

Nous restons vigilants sur la qualité et le nombre de partenariats qui vous permettent d'obtenir des avantages financiers non négligeables. Sachez que nous avons noué un nouveau partenariat avec la pharmacie mutualiste de Reims.

L'assemblée générale est l'occasion privilégiée de rencontres et d'échanges. Ce fut encore le cas cette année.

Chacun a bien compris que notre association, forte de près de 4400 adhérents, ne cesse de

se développer et que l'entrée de jeunes retraités au sein de notre conseil d'administration est toujours une bonne nouvelle ; c'est ainsi que je salue l'arrivée d'un nouvel administrateur, Guy Radière, de Germinon dans la Marne.

Terminer cet édit sans mentionner l'intervention remarquable de Philippe Barbier Président de notre Fédération Nationale serait ignorer le rôle important

qu'elle joue ; est-il besoin de rappeler qu'elle représente 33 200 retraités et qu'elle est l'une des rares fédérations de retraités à voir ses effectifs augmenter chaque année de plus de 3%.

Nous sommes solides parce que nous avons la confiance des adhérents et que notre Equipe est à votre service. Cette assemblée générale en fut la démonstration.

Le Président
Alain Piétremont



A noter dès maintenant la date de la prochaine Assemblée Générale

Jeudi 26 mars 2020 — Caveau Castelnau

Nouveau partenariat avec la Pharmacie Mutualiste de Reims

Important : une nouvelle convention avec la **Pharmacie Mutualiste de REIMS** 11 rue des Elus à REIMS (opérationnelle depuis le 01 janvier dernier)

Elle propose les avantages suivants pour **tous** les adhérents AROPA :

- Une remise de 15% valable sur le matériel orthopédique et le petit appareillage. Cette remise est valable sur le matériel orthopédique non remboursé ou sur les restes à charge pour le patient.
- Une remise de 10% valable sur tous les produits de parapharmacie hors médicaments.

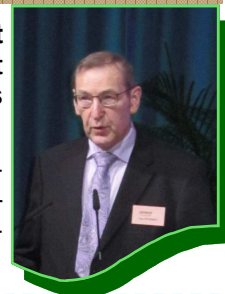
Et, pour **les seuls** habitants de REIMS, la possibilité de bénéficier d'un service de livraison de médicaments à domicile.

Conditions : présenter la carte d'adhérent et souscrire une carte d'adhésion à la Mutualité Française Champagne Ardenne valable sur l'année civile au tarif de 5 euros.

Assemblée générale du 21 mars dernier ... Toujours du très bon cru !

Une assemblée générale est toujours un moment important dans la vie d'une association ; elle doit répondre aux attentes des adhérents à propos du bilan des actions menées par les bénévoles et sur l'actualité des grands sujets qui les concernent directement, comme par exemple l'avenir des retraites, ou le coût des couvertures santé.

Notre assemblée générale de mars dernier, présidée par Alain Piétrement a parfaitement atteint ces objectifs ; la présence de 750 personnes et la réception de 622 pouvoirs confirment le succès de cette manifestation au cours de laquelle Philippe Barbier, Président de la fédération nationale des Aropa a pu s'exprimer. Ce qu'il fallait retenir des propos de :



Marc Baudot,
responsable de la commission
« communication »

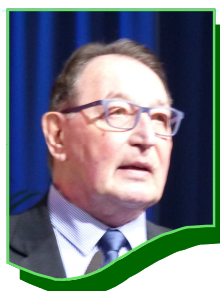
Le bilan 2018

- Un grand nombre d'envois aux adhérents (dont la plaquette d'informations sur les avantages partenaires), la carte Moisson, 11 lettres d'information diffusées par courriel, 3 bulletins d'information et, finalement, près 38 000 plis envoyés.
- Des rencontres : spectacle d'orchestre de mandolines au salon de l'habitat, foire de Châlons en Champagne, réunions décentralisées consacrées aux coûts de la santé, conférence donnée par Hubert le Jardinier. A noter que notre stand, bien situé, fut l'occasion pour nos bénévoles d'aborder des sujets d'actualité avec nos adhérents et des prospects.
- Les médias, avec différentes prestations : Dans les colonnes du supplément économique de l'UNION, de la Marne Agricole et Agri Ardennes, au micro de RCF et de France Bleu Champagne.
- Le site internet reprend toutes les informations dont dispose l'association notamment les avantages apportés aux adhérents, les articles de presse, les lettres d'information, les bulletins ou les photos des voyages.
- De nombreuses pages sont ouvertes aux visiteurs, elles nous font connaître auprès des futurs retraités.
- Le Chêne Vert, le magazine de notre fédération nationale (4 numéros par an). Il est également consultable en version électronique sur le site internet.

Les actions 2019

- Changement de logo, notamment sur la carte « adhérent ».
- Poursuite de l'envoi des lettres d'information, des bulletins, ces derniers diffusés par ailleurs auprès de 43 entreprises.
- Spectacle au salon de l'Habitat le 3 mars dernier avec la chanteuse Léa.
- Conférence à la Foire de Châlons le mardi 3 septembre 2019 avec un thème en cours de validation.

Un grand bravo à Andrée Thibaut et sa dizaine de bénévoles des Ardennes et de la Marne qui assurent l'envoi de nombreux documents.



Jean-Claude Beaucourt
responsable de la commission
« sociale »

Rappel de quelques données de base :

Les dépenses de santé qui concernent notre population (Données 2017) s'élèvent à 200 Milliards d'euros, soit 11,5% du PIB

Comment sont financées ces dépenses ?

- Assurance Maladie : 78%
- Organismes d'assurances complémentaires : 12%
- Reste à charge des assurés : 7,5%,
- Le solde : aides extérieures : 2, 5 %.

Les Actions 2018

L'Aropa 51-08 a fait son entrée officielle au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie dans chacun de nos deux départements.

Dans le cadre de la Convention signée avec la MSA Marne-Ardennes-Meuse, nous avons été partenaires de la conférence tenue sur la Foire de Châlons en Champagne sur la prévention des cancers. (Une centaine de participants).

Il a été répondu aux interrogations de nos adhérents sur leur situation personnelle face aux problèmes qu'ils ont pu rencontrer à la suite d'événements ; dans certains cas ils ont été orientés vers les bonnes structures.

Les Actions 2019

Au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, et à celui du Conseil Départemental, nous apportons notre contribution à l'élaboration des projets concernant les personnes âgées (santé et hébergement).

En Marne, nous travaillons actuellement sur le Dossier Médical Partagé. Il s'agit d'un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise les informations de santé. Son avantage réside dans le fait qu'il permettra de partager toutes les informations médicales avec le médecin traitant et l'ensemble des professionnels de santé pour permettre une plus rapide prise en charge en cas de problèmes de santé.

Pour le département des Ardennes, une réflexion est en cours sur les moyens à mettre en œuvre lors des sorties d'hôpital.

Le Dossier Personnel Administratif : Recensement d'un maximum d'informations qui permettra à l'entourage, lors d'un événement familial (décès, séparation ou autre) de faciliter toutes les démarches à effectuer.

En partenariat avec la MSA, une action de prévention comme celle mise en place en 2018, va être reconduite dans les prochains mois.



Régis Millard responsable de la commission « développement »

- Quelques chiffres illustrant le dynamisme de l'association :

Au 31/12/2018 4380 adhérents.

En 2018.....253 nouvelles adhésions

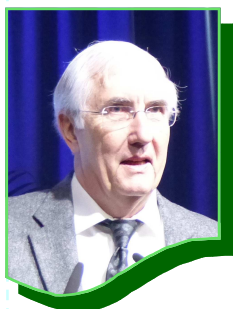
(+ 5,9% d'augmentation)

135 adhérents nous ont quittés

Accroissement net de notre effectif de 2,8%. (Id°e n 2017)

- Pourquoi cette progression permanente ?
 - * Un nombre de départs en retraite toujours soutenu.
 - * La réputation de notre Aropa due à l'énorme travail réalisé par les différentes commissions de l'association pour offrir le maximum de services.
 - * Des membres de la commission développement qui s'efforcent d'être très proches des entreprises (dirigeants et salariés) : Organisation dans les entreprises de réunions d'information à l'attention des futurs retraités. A titre d'exemple il faut citer les rencontres des dirigeants et représentants des salariés de Nicolas Feuillatte, des abattoirs Bigard et de le l'entreprise ELIVIA à Vitry le François.
 - * L'Aropa a un rôle à jouer lors du passage de l'activité à la retraite. Nombre de retraités estiment qu'il est précieux pour eux de ne pas s'isoler au moment du passage à la retraite. Ils ressentent le besoin d'une vie de groupe, notamment au sein d'une association dynamique comme l'Aropa. Elle apparaît, à leurs yeux comme une association qui ne se contente pas d'œuvrer dans le domaine culturel et des loisirs mais qui, au contraire, s'attache à représenter et défendre les intérêts des retraités.

Continuer à se battre pour recruter et renforcer le poids de notre association et indirectement celui de notre Fédération nationale, tel est l'objectif de cette commission.



Jacques Debroye responsable de la commission « partenariat »

- Mettre en place des partenariats avec des assureurs, banquiers et autres sociétés de services
- En assurer le suivi qui en découle

- Permettre un équilibre qui satisfasse au mieux les intérêts des adhérents et le développement de nos partenaires.

Gains réalisés par un couple représentatif des adhérents, environ 1000 €, avec l'utilisation de toutes les possibilités offertes par les partenariats.

Important : une nouvelle convention avec la pharmacie Mutualiste de REIMS 11 rue des Elus à REIMS (opérationnelle depuis le 01janvier dernier), voir détail en première page du présent bulletin.

Autres actions de la commission en 2018

En partenariat avec Groupama, conférence « il n'y a pas d'âge pour bien conduire ».

250 participants.

Ce partenaire offre, à des conditions avantageuses, un stage de conduite CENTAURE.

Actions programmées en 2019 : 2 conférences

- La santé des seniors en collaboration avec AGRICA.
- La sécurité informatique liée aux équipements des ménages (ordinateur, smartphone, domotique etc.) en collaboration avec le Crédit Agricole du Nord Est.

Marie-Jo Lapie, responsable de la commission « loisirs »

Le bilan 2018

- Croisière sur « la Moselle et le Rhin romantique » en mai, 61 participants.
- Sortie découverte organisée le 14 juin, 98 participants pour découvrir le
- Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget et le château renaissance à Ecouen.
- Puy du Fou et Marais Poitevin en septembre, 45 participants.
- Sortie théâtrale à l'automne, en novembre, 148 personnes se sont rendues au théâtre des Nouveautés à Paris (la pièce « LA RAISON d'AYME »).

Les projets 2019

- Du 4 au 11 mai 2019, sur 8 jours en autocar : Saint-Nazaire (le musée et les chantiers navals), une ostréiculture et le vignoble du Muscadet, Nantes, une croisière sur l'Erdre, la presqu'île de Guérande, les Floralies, la Baule et le Cadre Noir de Saumur.
- Journée découverte le 17 septembre 2019 : La Coupole de Saint Omer, le marais audomarois et la Cristallerie d'Arques.



Monique Schubert responsable de la commission « défense des retraités »

Un constat : La situation des retraités se dégrade :

- Augmentation importante et inattendue de la CSG,
- Augmentation « de misère » des retraites contraire à la volonté du candidat-président de ne pas vouloir toucher au pouvoir d'achat des retraités !

Les actions engagées

- Une action de masse auprès de nos Elus et auprès du Président de la République, par l'envoi d'un courrier que nous avons proposé aux adhérents.
- 1312 adhérents ont répondu à notre appel soit un taux de participation de 33%.
- Nos Elus ont aussi été destinataires de nombreux courriers. Tous y ont donné suite.

Nos revendications

- Suppression du 1% de cotisation maladie sur les retraites complémentaires,
- Défiscalisation de la cotisation d'Assurance Maladie Complémentaire,
- Reconnaissance par les pouvoirs publics de la représentativité de la CFR (Confédération Française des Retraités).

Ces revendications sont jugées justes et logiques par nos Elus.

Certains d'entre eux se sont engagés à :

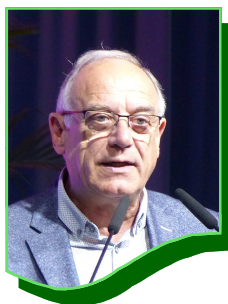
- Soutenir le projet de Retraite Universelle et en particulier le droit de réversion,
- Demander que la CFR soit reconnue en tant que partenaire au même titre que les syndicats,
- Solliciter la suppression du 1% de cotisation d'assurance maladie et la défiscalisation d'une partie des assurances complémentaires maladie,
- Simplifier les démarches pour l'obtention de l'Aide à la Complémentaire Santé.

D'autres à :

- Demander l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement sur le pouvoir d'achat des retraités, le retour au taux de CSG à 6,6% et la réévaluation des retraites,
- Défendre nos trois revendications.

Pour conclure, un appel lancé à nos élus Marnais et Ardennais :

- « Lorsque vous croiserez M. le Président de la République dites-lui que 1208 retraités Ardennais et Marnais ont attendu une réponse à leur courrier qui n'est jamais venue »
- « dites à qui de droit que les campagnes de dénigrement des médias et personnes bien pensantes, le vocabulaire employé à notre rencontre, nantis, génération dorée et l'augmentation des prélèvements entraînant la baisse de notre pouvoir d'achat nous ont humiliés ».



Claude Ruelle trésorier

Après présentation du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2018, il apparaît que la situation financière de l'Aropa peut donc être considérée comme très bonne, ce qui était déjà le cas au cours des années antérieures.

Cela résulte de la bonne maîtrise des charges ainsi que des aides apportées par nos partenaires sous forme de mises à disposition de salles, de moyens en reprographie, d'aide à l'envoi de notre bulletin.



Philippe Barbier Président de la Fédération Nationale des Aropa (FNAROPA)

Son propos porta sur l'actualité sociale, une actualité sur la réforme des retraites toujours incertaine et changeante au point de ne pouvoir en parler.

Il rappela les combats de la fédération et brossa un tableau de ce que les seniors peuvent apporter à la société ; une façon de démontrer que les « vieux », loin d'être inutiles et privilégiés, apportent beaucoup à la société. (Voir encadré page 8)

Election d'un nouvel administrateur

Guy RADIÈRE est marié et père de 2 enfants ; il a passé sa carrière dans la coopération agricole « de La PROVIDENCE à VIVESCIA » comme cadre commercial. Il habite Germinon (51).

On s'en rend compte, beaucoup d'informations ont été ainsi données ; mais la clarté des propos tenus par les uns et les autres permit à chacun de bien comprendre le travail des bénévoles. Un travail important pour apporter aux adhérents à titre individuel des services de qualité et à titre collectif la certitude d'être défendus.

Au cours de cette matinée du 21 mars, l'atmosphère respirait la confiance, la détente et le plaisir de se retrouver. Encore une assemblée générale réussie sans fausse note. Comme au « théâtre ce soir », nous pouvons annoncer que l'organisation était d'Andrée Thibaut et les projections de Richard Antoniotti.

Bravo à eux deux, sans oublier les bénévoles qui ont accueilli les participants.

Daniel Charier



La matinée se termina avec l'ensemble « Reims Big Band », un orchestre de jazz d'une vingtaine de musiciens ; à l'évocation des grands classiques du jazz et des chansons des époques d'après-guerre, l'émotion des spectateurs alla de la nostalgie avec un chanteur de « charme » à l'enthousiasme lors de l'interprétation des succès qui jalonnèrent la jeunesse de la plupart d'entre nous.

Un moment qui fit l'unanimité de la salle ; un moment à classer au dossier « mes meilleurs souvenirs »



Conseil d'Administration 2019



André Patrick



Antoniotti Richard



Baudot Marc



Beaucourt Jean-Claude



Boyet Didier



Brot Noëlle



Coffinet Daniel



Cogniard Christian



Debroye Jacques



Desprez Jean-Pierre



Gillet Etienne



Grenier Jean-Pierre



Guillaumet Patrick



Lapie Marie-Jo



Laubre aux Elisabeth



Millard Régis



Mourra Chantal



Piétrement Alain



Radière Guy



Renesson Chantal



Ruelle Claude



Schubert Monique



Thibaut Andrée



Vanet Patrick



Villaume Jean-Michel

Le Bureau

Alain PIETREMENT	Président
Daniel COFFINET	Vice Président Délégué
Jacques DEBROYE	Vice Président
Régis MILLARD	Vice Président
Claude RUELLE	Trésorier
Chantal RENNESSON	Trésorière adjointe
Marc BAUDOT	Secrétaire général
Andrée THIBAUT	Secrétaire adjointe

Il comprend également :
Jean-Claude BEAUCOURT, Marie-Jo LAPIE et
Monique SCHUBERT

Nouvel administrateur

♦ Guy RADIÈRE

Les Vérificateurs aux Comptes

Jean-Marie LEBLANC
Vérificateur aux comptes



Alain GRIFFON
Vérificateur aux comptes adjoint

Quelques questions ont porté sur les avantages obtenus auprès de nos partenaires, sur leur pérennité et parfois sur les difficultés à obtenir les avantages dus

Pour bénéficier de tous les avantages possibles, il est parfois nécessaire d'insister auprès des « guichets » ou auprès de vos conseillers pour avoir gain de cause. Il est important de nous faire part des éventuels dysfonctionnements toujours possibles.

En ce qui concerne plus particulièrement les avantages perçus auprès de la Caisse de Crédit Agricole du Nord Est, ce n'est pas parce que la carte d'adhérent n'est adressée qu'en février ou mars que le calcul des remises s'effectue « prorata temporis » !!

La remise est la même quelle que soit la date de la demande.

Quand aurons-nous la carte moisson avec le livret qui l'accompagne ?

Le nécessaire vient d'être fait.

Il nous a été signalé que ce petit livret n'était pas toujours à jour. Effectivement, cela tient du fait qu'il est modifié une fois par an et qu'entretiens des « commerces, artisans ou autres » peuvent disparaître en cours d'année.

Il nous est demandé de nous regrouper pour obtenir des tarifs sur les énergies notamment. Si cela est possible, nous le faisons ou le ferons. Pour l'électricité ou le gaz, il est possible de se rapprocher d'une association de consommateur qui offrira des modalités avantageuses dans la mesure où elle est susceptible de regrouper plusieurs centaines de milliers de personnes.

Pouvez-vous proposer des réunions locales ?

C'est ce que nous faisons à l'automne des années paires en organisant ce que l'on nomme « les réunions décentralisées ».

Comment obtenir le détail des prélèvements sur les retraites ?

Depuis le premier janvier 2019, les pensions versées par le régime général (principalement MSA) et les régimes complémentaires AGIRC ARRCO sont soumis à diverses retenues qui sont : le prélèvement à la source en matière d'impôt, des contributions diverses ainsi que des cotisations d'assurance maladie.

On peut regretter que les organismes payeurs ne nous fassent pas parvenir systématiquement un décompte exhaustif et sur papier, ne serait-ce qu'une fois chaque année.

Nous allons le leur demander.

En attendant, il est possible d'obtenir le détail des calculs en allant sur le site de « FranceConnect » ; l'internaute sera dirigé sur la MSA ou sur le Groupe AGRICA qui gère les retraites complémentaires. Certes il y a là quelques complexités, mais chacun pourra obtenir tous les renseignements voulus.



LA PLACE DES SENIORS DANS LA SOCIÉTÉ, CE QU'ILS APPORTENT

« Nous avons le devoir de faire évoluer la perception erronée des seniors dans l'opinion publique et nous devons faire reconnaître et valoriser notre rôle social ».

Voilà qui résume les propos tenus brillamment par le président de la fédération nationale des aropa qui, en quelques mots, a su donner les bons arguments face à ceux qui prétendent que nous sommes des privilégiés et des oisifs et qui, en plus, coûtent cher.

- ⇒ Des privilégiés, non ! Près de 45 % des retraités touchent moins de 1.200 €
- ⇒ Des oisifs, certainement pas !
 - ◆ Les aidants familiaux sont 4,3 millions soit 1 retraité sur 2
 - ◆ Ils sont disponibles pour les petits-enfants : soit 23 millions d'heures de garde, sans évoquer ce nouveau métier de « taxi » qui s'exerce devant les écoles, les piscines, les écoles de musique ou de danse, les centres d'entraînement sportif ...
 - ◆ Sans les retraités, le tissu associatif ne fonctionnerait pas : 48 % des associations sont présidées par un senior ; les retraités bénévoles (ils sont 1 sur 2) comptabilisent chaque année 1 milliard d'heures et 10 Mds € s'ils étaient payés au niveau du SMIC.
- ⇒ Ils coûtent cher ! c'est inexact et au contraire, malgré la diminution de leurs revenus :
 - ◆ Ils consomment (les plus de 50 ans pèsent pour 54 % dans les dépenses de consommation)
 - ◆ Ils achètent français (pour soutenir l'emploi)
 - ◆ Ils sont créateurs de milliers d'emplois (services à la personne et aide à l'autonomie)

S'ils arrêtaient de consommer, de s'occuper des petits-enfants, de se mobiliser dans le tissu associatif et de s'impliquer dans la vie de la Cité (87 % ont voté aux dernières présidentielles et 29 % des conseillers municipaux ont + de 60 ans), on s'apercevrait alors que les seniors jouent un rôle majeur dans la société !

Notre rôle poursuit l'orateur, est de convaincre et faire prendre conscience aux responsables politiques de la place réelle que nous occupons dans la société. Certes, nous ne pouvons-nous mettre en grève mais nous votons.

En 2018

La FNAROPA : 33.202 adhérents

Soit + 3,21 % en 1 an